



Union Locale CGT d'Annecy et Environs

Bourse du Travail – 12 rue de la République – 74000 ANNECY
Tél. : 04 50 45 56 56 – Fax : 04 50 51 21 91 - Courriel : ulcgtanney@wanadoo.fr

Prise de parole Manifestation UL CGT ANNECY & ENVIRONS

Nous sommes tous rassemblés ce jour à l'occasion de la journée internationale de mobilisation et de lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes.

La CGT aura plusieurs initiatives avec notamment une campagne en faveur de la signature par la France de la convention 190 de la norme OIT, convention sur la violence et le harcèlement de 2019.

La CGT demande également la ratification par la France de la convention 189 sur les travailleurs domestiques et de la convention 143 sur les travailleurs migrants, ces deux textes ayant une très forte dimension de genre, de nature à améliorer la condition des femmes dans les pays qui les ratifient.

Partout dans le monde, les femmes continuent d'occuper majoritairement les temps partiels, les bas salaires et les métiers peu reconnus.

A diplôme égal, au même niveau de démarrage de carrière, jeunes femmes et hommes sont embauchés avec possiblement un écart différentiel de salaire pouvant aller jusqu'à 30 %.

Le travail salarié des femmes est encore trop souvent considéré comme second, après celui du mari, ou du compagnon, la rémunération des femmes constituant un salaire d'appoint, un supplément pour le ménage.

Emprise et dépendance accrue, pertes de salaires, conditions d'emploi au domicile, conditions de vie dans des logements exigus, charge logistique accrue (soins et nettoyages), épuisement physique et mental, régression du suivi social et privé de santé (contraception, soins pré-post natals, suivis spécifiques à tous les âges de la vie, etc.), compétition instituée par les employeurs entre femmes et hommes ont été les risques et sources de la violence sexuelle et sexiste durant ces derniers mois.

Les moyens sont en constante diminution depuis vingt ans, malgré un discours dominant marqué par l'empathie peu en prise avec le réel d'une majorité des femmes dans les couches les plus populaires, vulnérables, précaires, monoparentales, sans papiers, etc., qui réalisent cependant une partie significative du travail indispensable pendant la crise

pandémique. Ceci d'autant que les femmes en télétravail connaissent encore pour beaucoup une charge accrue avec l'école à domicile, les soins petite enfance et personnes âgées, enfants et adultes handicapés, les charges domestiques, etc.

L'année 2020 aura été marquée par la crise inédite du Coronavirus qui aura imposé le confinement dans 90 pays et appelé quatre milliards de personnes à rester chez elles pour se protéger.

Un autre danger mortel s'est hélas profilé : celui de la violence faite aux femmes.

Avant la pandémie, 243 millions de jeunes filles et femmes dans le monde ont subi des violences sexuelles ou physiques de la part d'un partenaire intime au cours de l'année écoulée.

Pertes d'emplois, pertes de salaires et de revenus : sans données ventilées par sexe, il est difficile de mesurer l'impact spécifique réel de la crise sanitaire sur les femmes par rapport aux hommes.

Il n'a échappé à personne que le télétravail, présenté parfois comme la panacée du siècle, n'a pas non plus avantage les femmes, ni en termes de conditions de travail, d'horaires, de partage. La flexibilité vantée comme permettant de faire face aux tâches dévolues majoritairement aux femmes a montré son vrai visage et ses limites.

Sous la pression sociale et sanitaire ambiante, d'autres formes de violences à l'encontre des femmes se sont exacerbées : harcèlement sexuel au travail, violences à l'égard des professionnelles de tous les secteurs au contact de publics (santé, éducation, commerces, tourisme), des travailleuses migrantes ou domestiques, de l'aide à domicile aux personnes âgées, malades, handicapées

Ne nous trompons pas, violences conjugales et familiales, violences au travail et violences institutionnelles et sociétales sont intimement articulées, allant jusqu'à se confondre pendant cette période propice à l'enfermement, à l'isolement et aux tensions de toute sorte.

La journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes doit rappeler cette année plus que jamais l'intérêt primordial d'assurer sécurité et confort à toute femme et toute jeune fille ou

enfant, au travail et au sein de la société, en famille et hors de la famille. Le travail essentiel réalisé au quotidien, rémunéré ou non, doit être reconnu socialement et économiquement, et respecté. Les qualifications des femmes valent autant que celles des hommes, leurs peines et leurs luttes tout autant. Nous ne devons pas laisser les mauvaises prophéties mondiales de recul et de régression du fait de la pandémie, - en matière de droits économiques sociaux culturels des femmes, se réaliser.

Enfin pour lutter contre toutes ces répercussions sexistes et violentes de la pandémie, il s'agit aussi de ne pas abandonner l'appel à ratifier les instruments de droit international, comme la convention C190 contre les violences et le harcèlement au travail, ainsi que la convention C189 sur les travailleurs domestiques et de soutenir l'appel lancé par la Confédération syndicale internationale visant à protéger les travailleuses des formes de violence et de harcèlement dans le monde du travail.

Saluons l'initiative du collectif « Nous Toutes 74 » qui le samedi 21 Novembre a retracé le parcours des combattantes, reliant le commissariat au palais de justice en symbolisant les 87 féminicides recensés cette année.

Camarades, restons mobilisés et ne cédon pas !!!